



Mardi le 6 novembre 2012

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères CLAUDIA DUBEAU, NANCY DAGENAIS et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, VICTOR BISSON, CLAUDE PICHÉ, JACQUE GAUTHIER tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

140-11-2012

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

141-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley:
2. Siege #1 M. Victor Bisson: OUI
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 M. Léon Lance : OUI
5. Siege #4 Mme Claudia Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché:
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

142-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDIA DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 2 octobre 2012 soit accepté avec modification à résolution 135-10-2012.

Adopté

143-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake nomme Terry Lafleur comme notre dirigeant d'application de règlement municipal.

Adopté

144-11-2012

Attendu que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

Attendu que le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2012;

Attendu que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Claudia Dubeau le 2 octobre 2012;

Il est proposé par Victor Bisson et résolu d'adopter le Règlement 11-04-2012 Code d'Éthique et de Déontologie des Employés de la Municipalité d'Otter Lake.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

145-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le Rapport Financier 2011 déposé dans notre bureau municipal le 29 octobre 2012 et complété par Piché Ethier Lacroix CA inc.

Adopté

146-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation a Escapade Eskimo d'exercé les activités Commerciales récréo-touristique et artisanales (C2) et terrain de camping commerciaux (C6) sur les lots suivant : Rang 01 4B, 5B, Rang 2 5A-P, P-6 and 6A-1.

Adopté

147-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake pour renouveler notre adhésion à l'FQM avec une cotisation annuelle pour 2013 de 1,044.49\$ taxe inclus.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Maire M. Graham Hawley: Résolution pour engager Piché Ethier Lacroix

Siège #1 M. Victor Bisson: Résolution pour les rambardes de l'MTQ

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 M. Léon Lance : Vaccin au RA le 13 novembre 2012

Siège #4 Mme Claudia Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Siège #6 M. Jacque Gauthier: Dept de feu et le signe installé le 31 octobre 2012

148-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Piché Ethier Lacroix CA inc pour compléter la vérification de l'année 2012 et préparer le rapport financier.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

149-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake demande l'MTQ pour leurs rambardes usagées selon leur disponibilité.

Adopté

Information aux membres du Conseil

Rapport d'inspecteur de bâtiment

Correspondance

- | | |
|------------------------|--------------------|
| 1. GORA | Highlights |
| 2. Pierette Graveline | Demande de réunion |
| 3. Patricia Kluge | Dinner de Noel |
| 4. Evolu-TIC Outaouais | Contrat 2013-2015 |
-

150-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake fait un don de 100.00\$ pour le repas de Noel annuel de l'École Ste-Marie et fournis la salle récréative gratuitement.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

151-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 100,645.66\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 6^{ie} jour de novembre 2012.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer/:	100,645.66 \$
Factures prépayées:	22,393.90 \$
Salaires élus et employés:	23,360.73 \$
Totale :	146,400.29\$

Période de questions 30 minutes

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

152-11-2012

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 19h50.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale